



1 créateur d'entreprise sur 3 est une femme en PACA (34 % des auto-entreprises, 28 % des entreprises « traditionnelles »).

21% des femmes entrepreneures ont créé leur société dans les services aux personnes, contre 6% dans l'industrie (chiffres APCE).

5000 femmes se lancent chaque année en PACA dans la création d'entreprise.

10 % de femmes dirigent actuellement des start-up.

14 % des femmes salariées occupent un poste dans l'économie sociale et solidaire (elles forment près des 2/3 de l'emploi du secteur).

[© P. Balcon / Atelier d'Architecte]

# LE DEFI DE L'ENTREPRENEURIAT AU FEMININ

## « UN CHEMIN VALORISANT »



Françoise Rastit, déléguée régionale aux droits des femmes en préfecture de région.

Un article sur la Création d'entreprise ? Oui, mais pour parler de la Création par les femmes ! Car les mentalités ont évolué... Certes, la boulangère n'est plus la femme du boulanger mais la cheffe de la boulangerie. Il faut aussi reconnaître que de nombreuses femmes dirigent, depuis longtemps, et avec

talent, des commerces de proximité. Toutefois, elles sont moins nombreuses à œuvrer dans la production industrielle, les garages ou même dans les entreprises d'informatique.

L'objectif de la politique publique, en lien avec les objectifs européens, est d'augmenter le nombre de créatrices dans tous les secteurs. Car les chiffres témoignent : les femmes et les hommes ne créent pas le même type d'entreprise. Elles n'ont pas le même parcours, ne s'organisent pas de la même manière entre les obligations privées et professionnelles. Pourtant, il y a bel et bien autant d'hommes que de femmes qui

déclarent vouloir créer ! En revanche, elles sont bien plus nombreuses à y renoncer ; trop de freins ? C'est ce que la Caisse des Dépôts, le Conseil régional et la Délégation régionale aux droits des femmes de la préfecture de région, ont choisi de travailler ensemble, en s'appuyant sur la déclinaison régionale d'une convention nationale. Nos objectifs sont de rapprocher nos réseaux, leurs savoir-faire et d'initier des actions communes ajustées aux

besoins locaux. Ces partenariats ont permis de belles rencontres, une meilleure écoute des besoins différenciés de certaines femmes et la valorisation de nombreuses réussites. Nous souhaitons que nos efforts permettent de reconnaître les compétences des femmes, au même titre que celles des hommes, dans des démarches adaptées au-delà des stéréotypes, sur ce chemin des plus valorisants qu'est la création d'entreprise.

## QUELLE PLACE POUR LES FEMMES AU TRAVAIL ?

**E**n Provence-Alpes-Côte d'Azur, une entreprise sur trois est créée par une femme, un chiffre légèrement supérieur à celui du niveau national (30 %), faisant de la région la 3<sup>e</sup> de France où les femmes créent le plus (après l'Île-de-France et les Pays de la Loire : 34,5 % environ selon l'Insee). En outre, si l'on rapporte le nombre d'entreprises créées à la population féminine d'âge actif, la région se hisse au premier rang national. On dénombre environ 7,5 créations pour 1 000 habitantes. À l'image des métiers exercés par les salariés, marqués par une importante différenciation entre les sexes, le positionnement des créatrices (entreprises « classiques » et auto-entreprises) n'est pas identique. En Paca, les trois activités les plus souvent choisies par les femmes pour créer leur entreprise sont les soins de beauté (8 % des créations) ou le design (4,5 %). « Plus des 2/3 des emplois dans les associations, coopératives, mutuelles et fondations, sont occupés par des femmes (68,7 %). Ainsi, si ce champ concerne 10 % de l'emploi régional, c'est 14 % des femmes salariées de la région qui occupent un poste dans l'économie sociale et solidaire », souligne la Cress Paca.

### Des réseaux pour les entrepreneures

Exclusivement féminins ou mixtes, plusieurs réseaux accompagnent les entrepreneures. Objectif : permettre aux porteuses de projet de bénéficier d'une expertise partagée. Dans le cadre du Plan d'Action pour l'entrepreneuriat au féminin, l'État, la Région et la Caisse des dépôts soutiennent durablement ces réseaux.

# 2

#### Réseau BGE

##### 30 ans d'expérience

« Nous sommes le 1<sup>er</sup> réseau d'accompagnement à la création d'activités », souligne Céline Manca, responsable du développement filière au sein du réseau national BGE Provence-Alpes-Méditerranée (Accès Conseil). Ainsi, nous aidons à la création de 500 structures par an, dont 45 % sont des femmes éloignées de l'emploi. Pour les inciter à la création d'activité, le réseau a lancé le projet Crea'fem ([www.crea'fem.fr](http://www.crea'fem.fr)), qui permet « de mettre en avant les conditions de réussites et les freins de l'entrepreneuriat au féminin », explique Mme Manca.

En PACA, 30 salariés travaillent dans l'association. « Une personne qui passe par un réseau d'accompagnement a 3 fois plus de chances de réussir », rappelle Céline Manca. Dès cet automne, un nouveau projet autour de l'entrepreneuriat au féminin est développé (Crea'fem 2.0), qui se fonde sur l'accompagnement de créatrices à intégrer les outils numériques dans leurs activités. Objectif : permettre à ces créatrices de pérenniser et développer leur structure, « en levant le frein de la fracture numérique », précise Céline Manca.

**PLUS D'INFOS+++**  
[creafemmes.overblog.com](http://creafemmes.overblog.com)  
[acces-conseil.fr](http://acces-conseil.fr)

#### Initiative tisse sa toile



En tant que plate-forme du réseau Initiative, Pays d'Aubagne – La Ciotat Initiative (Paci) accompagne tous les créateurs d'entreprise. Mais depuis 2010, la structure a créé un dispositif s'adressant spécifiquement aux porteuses de projets : les Rencontres de l'entrepreneuriat au féminin. Le principe : un déjeuner tous les deux mois qui rassemble des dirigeantes ayant déjà bénéficié de l'accompagnement de Paci. « Les clubs d'entreprises sont majoritairement masculins. Et les femmes ne s'y retrouvent pas toujours. Ces rencontres féminines ne proposent pas d'emblée une approche technique mais suscitent d'abord des rapports humains ». L'échange est encadré par une experte : juriste, médecin du travail, coach en marketing ou en communication... Le but : tisser un réseau de partage et d'entraide. « Beaucoup de femmes n'ont pas l'ambition de monter une entreprise avec des salariés. Notre souhait : les encourager à renforcer leur activité pour créer de l'emploi ». Une quinzaine de personnes participent à ces rencontres.

**PLUS D'INFOS+++**  
[www.paci13.com/paci13/cms/1/accueil.dhtml](http://www.paci13.com/paci13/cms/1/accueil.dhtml)  
[www.initiative-paca.com](http://www.initiative-paca.com)

[Les rencontres de l'entrepreneuriat au féminin d'Initiatives Pays d'Aubagne-La Ciotat (Paci) ont pour but de constituer un solide réseau de cheffes d'entreprises sur le territoire. © Paci]

## Potentielles

## Tester avant de s'engager

« Les hommes ont besoin d'apprendre des femmes et réciproquement, seule l'union des deux intelligences permettra d'aller vers l'égalité ». Voilà la philosophie du réseau régional Potentielles, présidé par Élisabeth Luc, qui souligne être « pro-mixité », même si l'approche du réseau est « au féminin », avec 88 % de femmes.

Créé en novembre 2010, Potentielles est d'abord un « Centre de valorisation et de ressources de l'entrepreneuriat féminin. On peut y travailler, vendre, rencontrer, faire du réseau, exposer... » poursuit Élisabeth Luc. Comme dans une pépinière, des mini-entreprises sont accueillies pour leur permettre de tester la capacité à être des commerçants, dans un magasin par exemple. Elles peuvent se confronter aux réalités commerciales avant de s'engager. Les « potentielles » sont souvent des auto-entrepreneuses, artisans-commerçants ou des personnes en couveuses d'activité. En 2014, 300 personnes ont été accompagnées tant sur l'appui à la création d'activité, la montée en estime de soi ou la visibilité d'un projet.

**PLUS** D'INFOS+++

[www.potentielles.fr](http://www.potentielles.fr)

[www.journees-entrepreneuriat-feminin.com](http://www.journees-entrepreneuriat-feminin.com)

[Une fois par an, Potentielles participe aux journées de l'entrepreneuriat au féminin : du 2 au 27 novembre à Marseille, dans le Vaucluse (la Tour-d'Aigues le 16/11) et les Hautes-Alpes (Barcelonnette le 19/11). © Potentielles]



## Entrepreneuri'elles

## Relier les cheffes d'entreprises

Entrepreneuri'elles fête ses 10 ans. « Notre ambition : favoriser l'échange, le partage et l'entraide entre les cheffes d'entreprises dans les Bouches-du-Rhône » témoigne Séverine Palombo, présidente de la structure. « Il s'agit de rompre l'isolement des dirigeantes. Car beaucoup doutent encore de la crédibilité de projets portés par des femmes. » La centaine d'adhérentes sont jeunes créatrices, dirigeantes aguerries ou cadres supérieurs. Elles se retrouvent lors de réunions mensuelles.

**PLUS** D'INFOS+++

[www.entrepreneurielles.com](http://www.entrepreneurielles.com)

## Pionnières

## Un incubateur au féminin



Créé il y a une dizaine d'années, le réseau des Pionnières est « un incubateur pour l'entrepreneuriat au féminin », selon France Selvidès, qui préside depuis un an l'antenne régionale en PACA. L'objectif est d'accompagner les créatrices dans le domaine de l'innovation, dans la mesure où elles sont majoritaires au capital de leur société. Et surtout, point important : avec l'ambition de créer des emplois. Près de 1300 femmes ont été suivies par Les Pionnières à l'échelle nationale. En Paca, 8 projets de création d'entreprises « pré-incubées » sont en cours de réalisation. Entendez par « pré-incubation, la phase qui va de l'idée de créer une entreprise à la création proprement dite », explique France Selvidès, par ailleurs consultante. C'est le cas d'une jeune adhérente au réseau qui vient de créer une application web pour la petite enfance. Autre illustration: une application de réservation de voitures 100 % électriques lancée à Marseille !

**PLUS** D'INFOS+++

[lespionnieres.org](http://lespionnieres.org)

[Le 29/09 dernier, ces jeunes créatrices participaient à la journée « Les pionnières créent dans le numérique », organisée par le réseau à Aix. © Pionnières]

# 3

## Force femmes

## Créer son activité après 45 ans

Depuis 2005, l'association Force Femmes aide des femmes de plus de 45 ans à monter leurs projets. Moyenne d'âge : « 51 ans, diplômées de bac à bac+2 », souligne Agathe Savioz, responsable entrepreneuriat du réseau. A Avignon, 40 porteuses de projets sont ainsi suivies par les 25 bénévoles, sous la coordination de la déléguée, Louisa Van Mechelen. « Des ateliers collectifs sont organisés : aspects juridiques, marketing, communication », indique Mme Savioz. Pour préparer les créatrices à faire le grand saut.

**PLUS** D'INFOS

[www.forcefemmes.com](http://www.forcefemmes.com)

## « LEVER DES FREINS CULTURELS ET ORGANISATIONNELS »



### 3 QUESTIONS A...

**Élisabeth Viola,**  
Directrice régionale de  
la Caisse des dépôts  
PACA

**La Caisse des dépôts est co-porteur du Plan d'action régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes. En quoi consiste ce plan ?**

Il s'agit avant tout d'impulser à l'échelle territoriale une dynamique en faveur des femmes entrepreneures, avec un objectif de 40 % de créatrices d'entreprises dès 2017. Si l'on considère que la présence des femmes est un facteur de progrès et de dynamisme social, cela implique de notre part une mobilisation tous azimuts. Voilà pourquoi nous soutenons les réseaux de l'entrepreneuriat à l'échelle régionale. Et développons les outils financiers pour les accompagner dans ce défi, à l'instar du fonds de garantie à l'initiative des femmes distribué par France Active ou du récent prêt « croissance » distribué par le réseau Initiative.

**Comment atteindre cet objectif de 40 % sous 2 ans, alors que pour l'heure les femmes représentent 1/3 des entrepreneures ?**

Grâce à l'action menée par les réseaux, on s'approche de ce chiffre de 40 % en Région, notamment au sein de plusieurs grands réseaux de la création d'entreprises. Mais on doit encore intensifier et proposer des solutions concrètes et innovantes ! Or les freins restent nombreux.

s'engagent mais elles sont moins nombreuses que dans les plus grosses structures ; ainsi que dans certains secteurs d'activités considérés comme « masculins » (technologie, numérique, informatique...). Pour dépasser cet objectif à terme, il nous faudra lever des freins culturels et organisationnels, afin d'inciter le positionnement des femmes sur certains métiers. Nous envisageons par exemple de mettre en place un réseau de parrainage / marrainage, pour tenter de lever ces freins. On réfléchit également à une fabrique à entreprendre spécifique pour les femmes. Sur les territoires sensibles, on essaie également d'accompagner la prise en charge des femmes et d'introduire l'articulation entre la vie privée et la vie publique. Enfin, des secteurs comme l'économie sociale et solidaire peuvent être moteurs pour entreprendre collectivement au féminin.

**D'aucuns parlent de « management au féminin », qu'en pensez-vous ?**

L'approche des femmes est souvent plus transversale ; on parle même en effet de management féminin qui encouragerait ces transversalités. Pour ma part, je crois que les femmes se mobilisent en fonction de ce qu'elles peuvent apporter à la société. Elles s'adaptent aux circonstances. De ce fait, elles ont naturellement une capacité d'écoute, d'adaptation, d'empathie, de partage. Ces qualités servent dans les entreprises. Or en ce moment nous vivons des situations difficiles, il faut rassembler, écouter ; il serait dommage de se priver de ces atouts. Notamment dans la gouvernance des entreprises, car là encore nous visons un objectif de 40 % de femmes au sein des conseils d'administration. C'est un autre objectif clé, car il faut également que les femmes prennent leur part dans la gouvernance.

**PLUS D'INFOS+++**  
[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

### ZOOM SUR...

#### Le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF)

Le FGIF peut être attribué à toutes les femmes qui veulent créer, développer ou reprendre une entreprise ; et ce quel que soit le statut de la créatrice (salariées, sans emploi...), la forme juridique de l'entreprise, son secteur d'activité...

La responsabilité de l'entreprise doit être assumée en titre et en fait par une femme. L'entreprise bénéficiaire doit avoir été créée ou reprise

depuis moins de 5 ans. Le FGIF garantit des prêts de 2 à 7 ans, de 5 000 euros minimum et jusqu'à 27 000 euros. Le coût total de la garantie s'élève à 2,5 % du montant garanti. Les cautions personnelles sur les prêts garantis par le FGIF sont exclues.

**PLUS D'INFOS+++**  
[www.esia.org](http://www.esia.org)  
[www.franceactive.org](http://www.franceactive.org)



Dossier réalisé par *Provence Durable* magazine pour la Délégation Régionale aux droits des femmes et la Caisse des Dépôts. Octobre 2015  
Préfecture de Paca : [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)  
[www.femmes.gouv.fr](http://www.femmes.gouv.fr)  
Caisse des Dépôts Paca : [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)  
La reproduction des photos et textes est interdite sans autorisation préalable de La Maison des Possibles.  
Encart gratuit de *Provence Durable* n°5.  
Ne peut être vendu séparément.